

## Inauguration de la rue de Saint-Cloud

**Ville-d'Avray - Samedi 8 juin 2024**

### Discours de Monsieur Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Madame la Maire, chère Aline de Marcillac,  
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,  
Mesdames et Messieurs,

La rue de Saint-Cloud est un axe emblématique de Ville-d'Avray et des Hauts-de-Seine.

Célèbre pour sa mention dans le roman d'Alexandre Dumas la Comtesse de Charny et pour avoir accueilli Boris Vian et sa famille, sa vocation commerçante est recensée par les nombreuses cartes postales de l'époque, mettant notamment à l'honneur son café de la Mairie ou sa station-service à l'entrée du parc, largement fréquentée par les usagers de cette route qui mène de Paris à Versailles.

C'est fidèle à l'héritage de ce lieu de vie que le Département a souhaité engager la requalification de la rue de Saint-Cloud.

Cette opération, d'un montant de 2 millions d'euros, a permis de faire de cette voie départementale une véritable rue de centre-bourg, apaisée et commerçante.

La requalification que nous avons engagée, sur 600 mètres, vient en effet abaisser la vitesse de la circulation automobile, avec le rétrécissement de la voie et l'insertion de ralentisseurs. Elle sécurise davantage les déplacements des piétons avec la mise aux normes des passages piéton et des arrêts de bus. Le nouveau revêtement de la route vient quant à lui réduire le niveau sonore et les vibrations au passage des poids lourds pour le confort des riverains. Et pour répondre aux besoins exprimés, nous avons créé des zones permettant l'installation de terrasses et nous avons réorganisé l'offre de stationnement, avec l'aménagement de places dédiées pour les livraisons, mais aussi pour les vélos et les personnes à mobilité réduite.

Nous avons ainsi souhaité créer une nouvelle visibilité et de nouvelles opportunités pour les commerçants de Ville-d'Avray, et en cette journée de fête du commerce, Madame la Maire, je crois pouvoir dire que nous avons pleinement atteint nos objectifs, ce dont je me réjouis.

Tout au long des travaux, nous avons d'ailleurs été à l'écoute des commerçants et en lien étroit avec la Ville, avec l'organisation de réunions publiques d'information, la visite des enseignes, la mise en œuvre d'une permanence ainsi que l'interruption du chantier de fin novembre à mi-janvier pour permettre de traverser la période des fêtes en toute tranquillité.

Cette mise en œuvre des travaux en bonne intelligence a également bénéficié aux riverains, puisque la circulation a pu être maintenue sans déviation et les équipements, au premier rang desquels la mairie, qui bénéficie également de cette opération, ont évidemment continué à être desservis.

En plus du renforcement de la vocation commerçante de la rue de Saint-Cloud, cet aménagement a été réalisé avec deux impératifs.

D'abord une démarche environnementale exemplaire, comme pour l'ensemble des chantiers menés par le Département. Les travaux ont notamment permis une meilleure infiltration des eaux de pluie, la végétalisation – avec l'installation de jardinières et prochainement de trois cerisiers du Japon – et la pose d'un revêtement clair pour réduire l'effet d'îlot de chaleur.

Ce revêtement qualitatif, comme l'ensemble des matériaux et du mobilier utilisé pour cette nouvelle voie, permet une véritable insertion dans le paysage urbain, afin de valoriser le patrimoine de Ville-d'Avray, second impératif du chantier. Je pense notamment au domaine de Saint-Cloud et, bien sûr, à l'emblématique Fontaine du Roy. Cette dernière a d'ailleurs donné son nom au collège que nous avons entièrement réhabilité et que nous avons eu le plaisir d'inaugurer ensemble en septembre dernier. Il avait répondu aux mêmes préoccupations patrimoniales, avec de magnifiques vues sur le château Thierry. Je pense aussi à l'église Saint-Nicolas-Saint-Marc située non loin d'ici, dont le Département soutient la rénovation à travers le contrat de développement nous unissant à la Ville, Madame la Maire.

Oui, la nouvelle rue de Saint-Cloud s'inscrit dans la volonté du Département, que nous partageons tous, d'offrir un cadre de vie agréable et harmonieux à tous les habitants.

Avec une voirie beaucoup plus qualitative, qui apaise les circulations de tous les usagers, qui se transforme en lieu de vie bordé de commerces et de sites patrimoniaux de proximité, nous y contribuons résolument. Ce sont des projets de cette nature qui participent à la métamorphose du territoire altoséquanais et qui améliorent ainsi, de manière très concrète, le quotidien de nos concitoyens.

Vous l'aurez compris, Mesdames et Messieurs, au-delà des seuls enjeux de mobilités, la requalification de la rue de Saint-Cloud vise à améliorer la vie des Altoséquanais et à dynamiser l'économie locale, grâce à un cadre de vie durable, agréable et attractif aujourd'hui comme demain. Dans l'ensemble de ses aménagements, notre Département veille ainsi à créer du lien entre les commerçants, les habitants et les espaces publics, comme ici, rue de Saint-Cloud, afin qu'il fasse bon de vivre dans les Hauts-de-Seine.



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

